

Dakar, le 31 mars 2010

Le Directeur Général
ALS/r/l/st

NOTE DE SERVICE N° 019

Objet : Institution d'un Comité d'organisation du concours d'entrée au CESAG

1. Création

Il est institué un Comité d'Organisation du Concours d'Entrée aux différents programmes du CESAG.

2. Attribution

Le COCE est chargé d'organiser le concours d'entrée aux différents programmes du CESAG.

3. Composition

Le comité est composé de :

- Le Conseiller du Directeur Général (Président du Jury) ;
- Les Directeurs d'Instituts ;
- Les Chefs départements ;
- Le Coordonnateur du projet Master en banque et Finance ;
- Le Directeur des Etudes et de la Vie Etudiante ou son représentant ;
- Le Directeur Financier et Comptable ou son représentant ;
- Le Chef de Service de la Communication et de la Promotion.

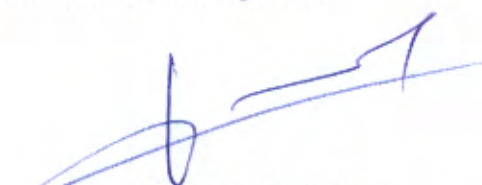
Le COCE peut s'attacher les services de tout agent dont les compétences lui paraissent indispensables à la poursuite de ses objectifs.

4. Fonctionnement

Le COCE est présidé par un Directeur d'Institut. Il se réunit chaque fois que de besoin à l'initiative de son Président.

Le secrétariat du COCE est assuré par le Sous Directeur de la Scolarité et de la Vie Etudiante.

La présente note de service prend effet à compter de sa date de signature.



Mady KOANDA